VISIÈRE DE PROTECTION GRILLAGÉE DÉBROUSSAILLEUSE
Référence : 05437



RESUME

Protégez votre visage et vos yeux des impacts mécaniques avec la visière de protection grillagée, idéales pour les domaines d'utilisation suivants : Entretien d'espaces verts, élagage, jardinage, exploitation forestière...

Ce modèle détient un système de rabattage de la visière lorsque votre activité est momentanément interrompue ainsi qu'une molette de serrage afin de l'adapter à votre tour de tête.

Optez pour cet équipement sécurisé, normé, léger et confortable au meilleur rapport qualité/prix.

Vous souhaitez changer uniquement votre visière ? Cela est tout à fait possible en faisant une demande de devis.

Les points forts :

- Conforme à la norme EN 1731
- Légère
- Robuste
- Confortable



DESCRIPTION

Allez plus loin avec la visière de protection grillagée débroussailleuse

Lorsque vous effectuez des travaux de type débroussaillage, élagage, etc, les risques de projections portés aux visages sont nombreux, il est donc important de vous équiper convenablement afin d'éviter les toute sorte de danger.

Munissez-vous alors de cet écran facial constitué d'un serre-tête en polypropylène, d'une calotte jaune en polypropylène et d'une visière grillagée en acier inoxydable de 305 x 195 mm.

Le serre-tête comporte deux articulations latérales permettant la rotation de l'ensemble calotte-écran avec possibilité de réglage du couple de serrage par système vis/écrou.

De plus, cet équipement est équipé d'une mousse anti-transpiration en PVC sur la face avant.

Vous pouvez indiquer l'obligation de porter une visière de protection à l'aide d'un pictogramme port de la visière ou d'un panneau port de la visière.

Que dit la loi concernant cet écran facial de protection ?

Cet équipement répond à la norme EN 1731.

EN 1731:2007 : Protection individuelle de l'œil - Protecteurs de l'œil et du visage de type grillagé.

Conforme au Règlement (UE) 2016/425 relatif aux Équipements de Protection Individuelle (EPI). Catégorie II.

Symbole F : Résiste à un impact équivalent à celui d'une bille de 0,86 gramme animée d'une vitesse au plus égale à 45 m/S.

Caractéristiques de la visière de protection incolore

Matière de la monture : Polycarbonate & Plastique

Matière de la calotte : Polypropylène

Matière du serre-tête : Polypropylène

Matière de la visière : Acier inoxydable

Marquage oculaire : F

Dimensions de la visière : 305 x 195 mm

Couleur de la monture :

- Jaune
- Noir

Taille : Article sans taille

Poids : 204 g